

LA ROUTE CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE - CONFOLENS

La section de la route départementale n° 951 (RD 951) comprise entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Confolens a fait l'objet d'un ambitieux programme de travaux afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers mais également afin de rapprocher la Charente-Limousine du chef-lieu du département.

Ces travaux ont été effectués entre septembre 2000 et septembre 2007 :

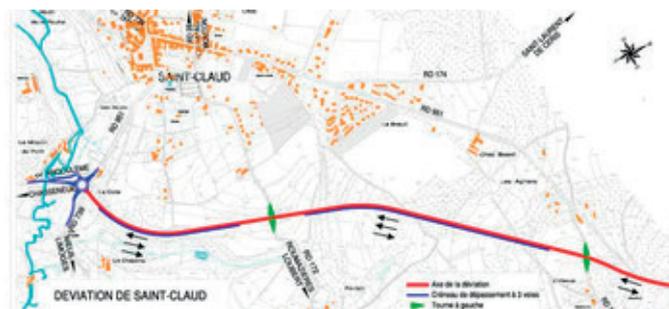
- déclarés d'utilité publique le 19 avril 2000
- 21 km totalement réaménagés
- 19 millions d'euros de travaux
- financement à 100 % par le Conseil général de la Charente

Le Département a décidé de poursuivre cet aménagement par la réalisation de la déviation du bourg de Saint-Claud

- 2,8 km de route nouvelle
- 8 millions d'euros de travaux
- financement à 100 % par le Conseil général de la Charente

Déviation du bourg de Saint-Claud

- création d'une chaussée à 3 voies (2 voies + 1) pour deux créneaux de dépassement (1 créneau dans chaque sens de circulation de 500 m et 900 m). Cette chaussée neuve débute (sens Chasseneuil-sur-Bonnieure/Confolens) au giratoire RD 951/739/accès au "Moulin du Pont", contourne par l'Est le bourg de Saint-Claud et se raccorde sur la RD 951 au droit du village "Chez Négret"
- construction de deux ouvrages d'art (passages inférieurs) pour le rétablissement des cheminements agricoles et itinéraires de randonnée
- aménagement de deux carrefours avec tourne-à-gauche aux carrefours RD 951/172 et RD 951/346
- réalisation de quatre bassins de confinement des eaux issues de la plate-forme routière
- aménagement d'une aire d'arrêt pour les usagers circulant dans le sens Chasseneuil-sur-Bonnieure/Confolens



Phasage :

2006 à 2009 :

- o acquisitions foncières achevées en 2009 (avec procédure d'expropriation)

Passage inférieur extrémité nord de la déviation

Passage inférieur extrémité nord de la déviation.

2008 à 2011 :

- o reconnaissance archéologique en 2008 et 2009
- o déplacement des réseaux
- o construction de deux ouvrages d'art et d'un ouvrage hydraulique en 2009 / 2010
- o réalisation des terrassements généraux en 2011
- o création de chemins de désenclavement



2012 :

- o confection de la chaussée
- o réalisation de l'assainissement de surface et des bassins de confinement
- o pose des équipements de sécurité (glissières, signalisation)
- o la mise en service est effective depuis octobre 2012



Début 2013 :

- o aménagements paysagers et d'intégration

